

Inscription Accueil Périscolaire matin & soir OCTOBRE 2022 Ecole publique de L'Isle Jourdain

L'INSCRIPTION EST OBLIGATOIRE LE MATIN, MIDI & SOIR (pour tous les enfants)

Le nombre d'enfants est limité à 10 enfants de moins de 6 ans et 14 enfants de plus de 6 ans par animateur hors dérogation, Réglementation des Accueils Collectifs de Mineurs du Code de l'Action Sociale et Familiale L 227...

Afin d'élaborer le planning mensuel des animateurs nous devons récupérer les inscriptions **au plus tard vers le 20 de chaque mois. Les enfants non-inscrits ne pourront pas être accueillis par les animateurs.**

Excepté les absences pour maladie, toute inscription sera systématiquement facturée. Il est possible de s'inscrire*/désinscrire 48h avant, hors week-end, par courrier ou par courriel à accueil@mjc-champlibre.fr (* dans la limite des places disponibles)

Les conditions de l'accueil périscolaire 2022-2023 (règlement complet à la MJC et sur le site Internet) :

Horaires et tarifs : le mercredi midi une garderie est assurée par la commune

HORAIRES ET TARIFS	7h30 - 8h30	16h -17h	16h -18h30	Le goûter est compris l'après-midi. Les enfants doivent avoir pris leur petit déjeuner avant d'arriver le matin
Quotients familiaux				
Q1 : 0 à 450	0,90 €	1,40 €	1,90 €	
Q2 : 451 à 700	1,00 €	1,50 €	2,00 €	
Q3 : 701 à 1050	1,10 €	1,60 €	2,10 €	
Q4 > 1051	1,20 €	1,70 €	2,20 €	

Conditions : Seuls les enfants adhérents à la MJC, inscrits avec fiche sanitaire complétée peuvent être acceptés. Ils sont systématiquement inscrits dans le registre de présence (L227... du CASF)

Le matin, les enfants doivent être impérativement confiés à l'animateur dans la salle d'accueil, il est de la responsabilité de la personne responsable de l'enfant de s'assurer que l'animateur a accueilli l'enfant.

Paiements : à réception de la facture. Chèques Vacances et Emploi Service Universel acceptés

Les heures facturées réalisées ou non justifiées sont dues à réception de la facture, le non règlement de celle-ci dans un délai d'un mois pourra conduire la MJC à refuser la prise en charge des enfants concernés.

Inscription Accueil Périscolaire matin & soir OCTOBRE 2022 Ecole publique de L'Isle Jourdain

L'INSCRIPTION EST OBLIGATOIRE LE MATIN, MIDI & SOIR (pour tous les enfants)

Le nombre d'enfants est limité à 10 enfants de moins de 6 ans et 14 enfants de plus de 6 ans par animateur hors dérogation, Réglementation des Accueils Collectifs de Mineurs du Code de l'Action Sociale et Familiale L 227...

Afin d'élaborer le planning mensuel des animateurs nous devons récupérer les inscriptions **au plus tard vers le 20 de chaque mois. Les enfants non-inscrits ne pourront pas être accueillis par les animateurs.**

Excepté les absences pour maladie, toute inscription sera systématiquement facturée. Il est possible de s'inscrire*/désinscrire 48h avant, hors week-end, par courrier ou par courriel à accueil@mjc-champlibre.fr (* dans la limite des places disponibles)

Les conditions de l'accueil périscolaire 2022-2023 (règlement complet à la MJC et sur le site Internet) :

Horaires et tarifs : le mercredi midi une garderie est assurée par la commune

HORAIRES ET TARIFS	7h30 - 8h30	16h -17h	16h -18h30	Le goûter est compris l'après-midi. Les enfants doivent avoir pris leur petit déjeuner avant d'arriver le matin
Quotients familiaux				
Q1 : 0 à 450	0,90 €	1,40 €	1,90 €	
Q2 : 451 à 700	1,00 €	1,50 €	2,00 €	
Q3 : 701 à 1050	1,10 €	1,60 €	2,10 €	
Q4 > 1051	1,20 €	1,70 €	2,20 €	

Conditions : Seuls les enfants adhérents à la MJC, inscrits avec fiche sanitaire complétée peuvent être acceptés. Ils sont systématiquement inscrits dans le registre de présence (L227... du CASF)

Le matin, les enfants doivent être impérativement confiés à l'animateur dans la salle d'accueil, il est de la responsabilité de la personne responsable de l'enfant de s'assurer que l'animateur a accueilli l'enfant.

Paiements : à réception de la facture. Chèques Vacances et Emploi Service Universel acceptés

Les heures facturées réalisées ou non justifiées sont dues à réception de la facture, le non règlement de celle-ci dans un délai d'un mois pourra conduire la MJC à refuser la prise en charge des enfants concernés.

Coupon inscription matin et soir OCTOBRE 2022 À retourner à la MJC avant le 23 SEPTEMBRE

Octobre 22	Lu 03	Ma 04	Me 05	Je 06	Ve 07	Lu 10	Ma 11	Me 12	Je 13	Ve 14	Lu 17	Ma 18	Me 19	Je 20	Ve 21	Total
7h30 - 8h30																
8h - 8h30																
16h - 17h																
16h - 18h30																

Nom prénom de l'enfant (1 fiche / enfant)

Classe de l'enfant en 2022-23

Notes, remarques, suggestions
(Merci d'indiquer si votre enfant prend le bus à 17h ou/ et si il doit être récupéré le mercredi matin à 8h au bus)

Date et signature du responsable de l'enfant
(parent, personne disposant de l'autorité parentale...)

L'inscription de votre enfant implique que vous avez pris connaissance des conditions d'accueil et que vous les acceptez

Seules les inscriptions nominatives accompagnées de la fiche sanitaire intégralement complétée seront prises en compte

La MJC se réserve toute liberté dans la mise en œuvre de l'accueil périscolaire

Pour chaque heure d'accueil de votre enfant CAF, MSA, Commune de L'Isle Jourdain, Communauté de Communes Vienne et Gartempe aident au financement de la MJC

MJC Champ Libre - 05 49 48 94 00 - www.mjc-champlibre.fr

Grand rue du Pont – 86150 L'ISLE JOURDAIN

Accueil ouvert : lundi 14h-18h (fermé pendant les vacances)

Mardi au jeudi : 9h – 12h30 / 14h – 18h –

Vendredi 9h – 12h30 / 14h – 17h



Coupon inscription matin et soir OCTOBRE 2022 À retourner à la MJC avant le 23 SEPTEMBRE

Octobre 22	Lu 03	Ma 04	Me 05	Je 06	Ve 07	Lu 10	Ma 11	Me 12	Je 13	Ve 14	Lu 17	Ma 18	Me 19	Je 20	Ve 21	Total
7h30 - 8h30																
8h - 8h30																
16h - 17h																
16h - 18h30																

Nom prénom de l'enfant (1 fiche / enfant)

Classe de l'enfant en 2022-23

Notes, remarques, suggestions
(Merci d'indiquer si votre enfant prend le bus à 17h ou/ et si il doit être récupéré le mercredi matin à 8h au bus)

Date et signature du responsable de l'enfant
(parent, personne disposant de l'autorité parentale...)

L'inscription de votre enfant implique que vous avez pris connaissance des conditions d'accueil et que vous les acceptez

Seules les inscriptions nominatives accompagnées de la fiche sanitaire intégralement complétée seront prises en compte

La MJC se réserve toute liberté dans la mise en œuvre de l'accueil périscolaire

Pour chaque heure d'accueil de votre enfant CAF, MSA, Commune de L'Isle Jourdain, Communauté de Communes Vienne et Gartempe aident au financement de la MJC

MJC Champ Libre - 05 49 48 94 00 - www.mjc-champlibre.fr

Grand rue du Pont – 86150 L'ISLE JOURDAIN

Accueil ouvert : lundi 14h-18h (fermé pendant les vacances)

Mardi au jeudi : 9h – 12h30 / 14h – 18h –

Vendredi 9h – 12h30 / 14h – 17h

